

PRÉPAREZ VOTRE ENTRÉE EN FORMATION CQP ALS

Comprendre & agir !





LE CQP ALS, C'EST QUOI ?

Carte d'identité du CQP ALS

Un diplôme de branche

Diplôme délivré au nom de la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation (CPNEF) et par l'organisme certificateur de la branche du sport (l'OC Sport)

Différentes voies de certification

Le diplôme du CQP peut s'obtenir soit par la voie de la formation, par validation d'acquis d'expérience (VAE), par voie d'équivalence ou par reconnaissance des qualifications professionnelles étrangères en équivalence

3 blocs de compétences

3 blocs de compétences pour une meilleure insertion professionnelle en vue de répondre aux métiers d'aujourd'hui et de demain

Travailler à temps plein

Le CQP permet de travailler à temps plein sans limite d'heures

Une délégation pour 4 ans

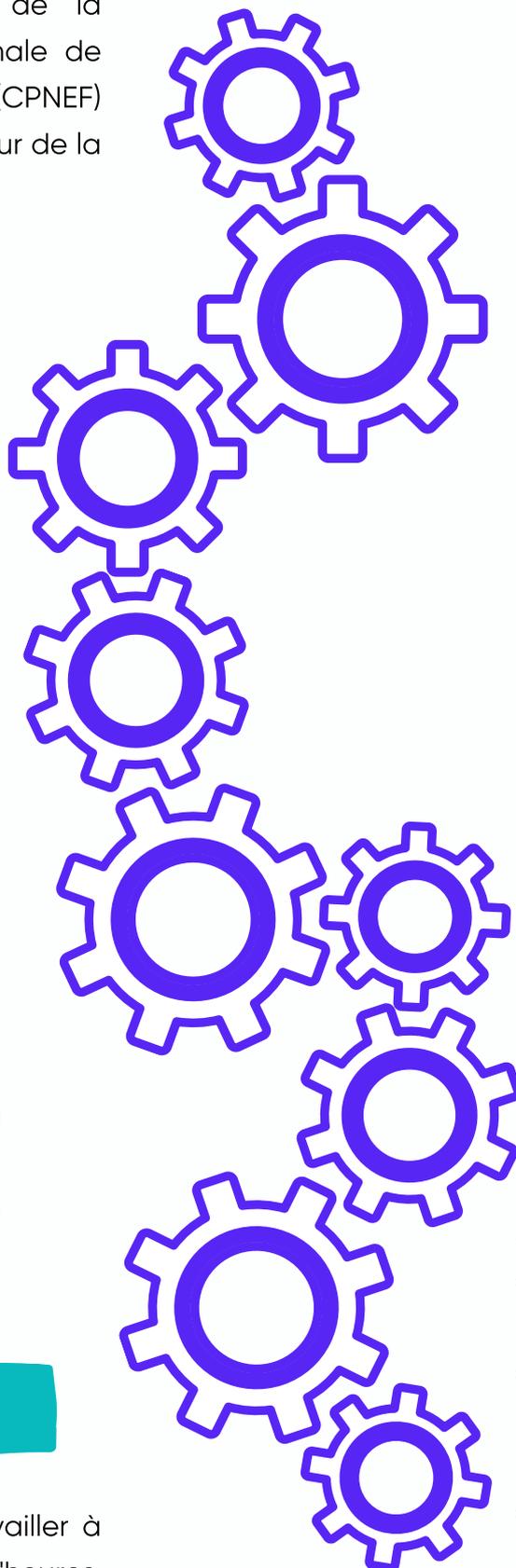
En lien avec la durée d'enregistrement au RNCP, le diplôme du CQP ALS est ré-évalué afin qu'il réponde au mieux au marché de l'emploi et aux évolutions du métier

Volume horaire

Le CQP est établi pour une durée de **234h10min de formation**. Il s'organise autour d'un temps de formation au sein de l'OF de **154h10min minimum** et d'un temps en structure professionnelle de **80h minimum**

Certification diplômante

A la suite des épreuves de certification d'une durée de **1h50min** vous obtiendrez le Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur Loisirs Sportifs dans l'option du CQP choisie



PRÉSENTATION DU CQP ANIMATEUR LOISIRS SPORTIFS



L'animateur loisir sportif a vocation à faire découvrir et à accompagner les pratiquants dans la **découverte, l'initiation** et **l'apprentissage** de loisir sportif tout en veillant à leur sécurité et à celle des tiers.



Le CQP Animateur de Loisir Sportif est proposé pour un **classement au niveau 4** du Cadre National des Certifications Professionnelles (CNCP). Ce cadre national est référencé au sein du cadre européen des certifications (CEC).



Le titulaire du CQP ALS peut mettre en œuvre les activités d'animation de loisir sportif à titre **principal** ou en **complément** d'une autre activité.



le candidat en situation de **handicap** pourra se voir proposer **différents aménagements** adaptés à son handicap, lors de l'entretien de positionnement.



Le titulaire du CQP ALS conçoit des projets d'animation, prépare, anime et encadre les séances d'activités physiques et sportives dont il a la charge et de manière **autonome**, en recherchant, le cas échéant, la progression des participants en individuel et/ou en collectif et intervient dans l'organisation et la promotion des activités qui lui sont confiées.

Comprendre le CQP ALS

Le CQP ALS est établi pour une durée de 154h10min en présentiel et 80h en situation professionnelle soit un total de 234h10min de formation (temps de positionnement et de certification non compris)

Les pré-requis d'entrée en formation



Être titulaire d'une pièce administrative justifiant de l'identité du candidat (Recto-Verso)



Être titulaire d'une attestation de premiers secours intitulée « Premiers Secours Citoyens » (PSC) ou équivalent à cette attestation.



Être âgé de 16 ans révolus à la date d'entrée en formation, et, pour les mineurs, disposer d'une autorisation délivrée par le responsable légal



Présenter une attestation de réussite aux tests techniques préalables à l'entrée en formation spécifiques à chaque option (validité : temps d'enregistrement du CQP 38820)



Si le stagiaire présente le diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail (SST), vérifiez la date d'obtention afin que celle-ci couvre toute la durée de la formation du CQP, date de rattrapage incluse

Présentation de l'épreuve de tests techniques

	Situations à réaliser	Critères d'évaluation
 <p>Activités Gymniques d'Entretien et d'Expression</p>	<ul style="list-style-type: none">➤ Suivre en pratique une séance d'1h comprenant :<ul style="list-style-type: none">• Echauffement• Corps de séance• Retour au calme➤ Tests portant à minima sur 3 familles d'activités sur les 4 (activités d'expression, techniques cardio, techniques douces, renforcement musculaire)	<ul style="list-style-type: none">● Engagement et motivation● Gestion de l'effort● Condition physique globale● Intégration des consignes et mise en action● Relation au groupe● Relation musique / mouvement● Coordination motrice● Placement / posture

Répartition des volumes horaires par bloc de compétences

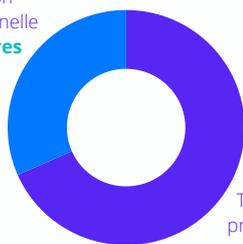
Le CQP ALS est composé de **3 blocs de compétences**.



Bloc N°2

Préparation et animation de cycles de séances de loisir sportif

Temps de mise en situation professionnelle
55 heures



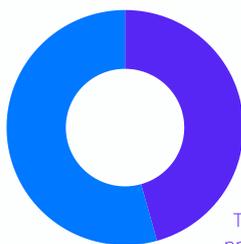
Temps de formation présentiel et distanciel
112h10min



Bloc N°4

Organisation, information et communication autour de ses activités d'animation et d'encadrement physique et sportif

Temps de mise en situation professionnelle
25 heures



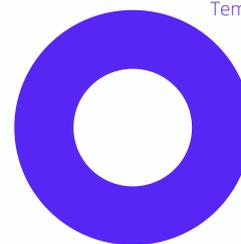
Temps de formation présentiel et distanciel
21 heures



Bloc N°5

Conduite de son parcours professionnel dans le domaine des activités physiques et sportives

Temps de formation distanciel
21 heures



Les modalités d'évaluation



Bloc N°2

Epreuve 1 : Dossier écrit - Oral de 20min

Epreuve 2 : Animation de séance (30min) et entretien (20min)



Bloc N°4

Epreuve 1 : Dossier écrit - Oral de 20min

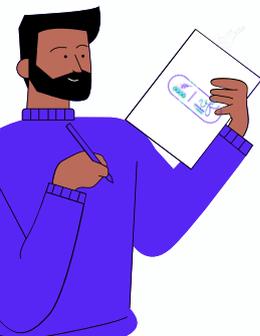


Bloc N°5

Epreuve 1 : Oral de 20min avec transmission en amont des éléments/supports travaillés lors de la formation permettant de présenter son projet professionnel.



Notre identité de formation



PERSONNALISATION
ENSEMBLE PARTICIPATIF
LUDIQUE INTERACTIF NUMERIQUE
ACCOMPAGNEMENT
REACTIVITE FLEXIBILITE DIGITALE
PROFESSIONNELLE COMMUNAUTE IMMERSION
INDIVIDUALISATION

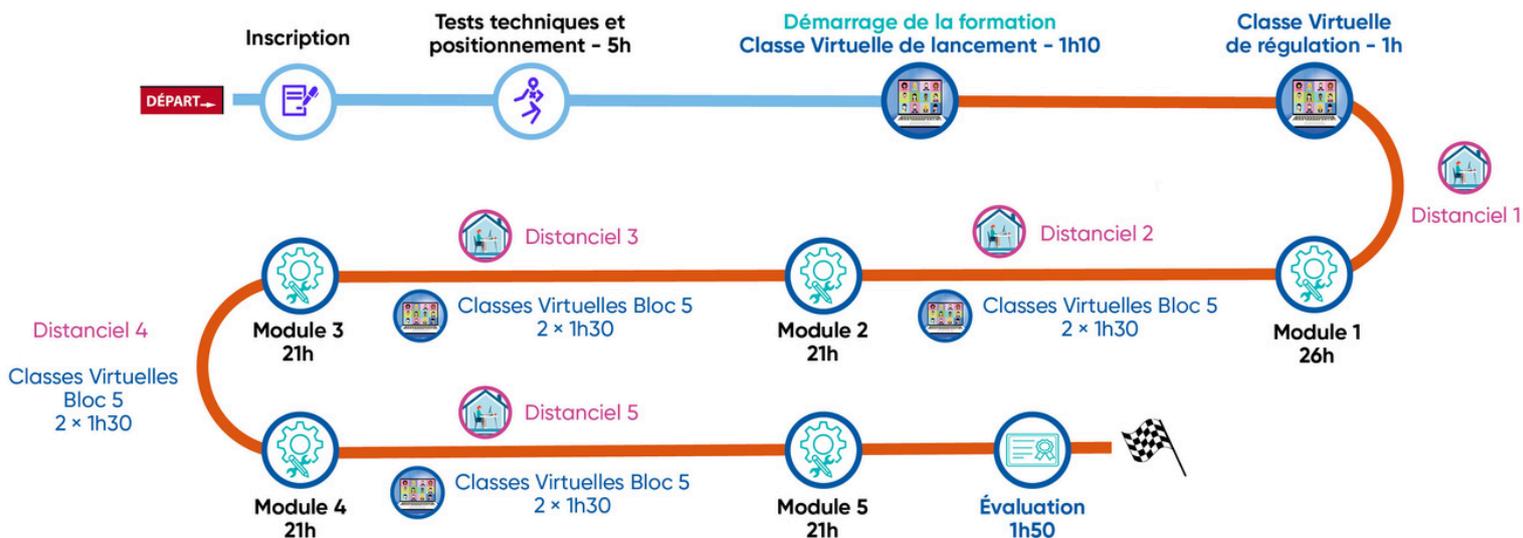
Comprendre le CQP ALS

Le Comité Régional EPGV Grand Est vous propose chaque année 3 sessions de formation.

Retrouvez ci-dessous les différentes étapes de la formation.

L'ingénierie de formation

— Temps d'implication en structure : réalisation des 80 heures de mise en situation professionnelle

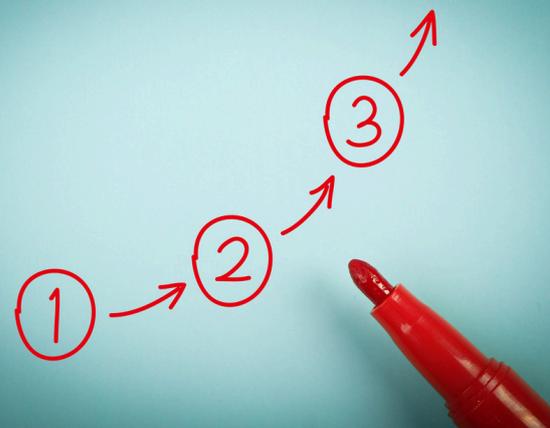


Les temps distanciels seront réalisés sur une plateforme d'apprentissage vous permettant d'avancer à votre rythme.

En résumé, le CQP ALS AGEE, c'est :



VÉRIFICATION DES ÉQUIVALENCES ET DISPENSES D'ÉPREUVES DONT PEUT SE PRÉVALOIR LE CANDIDAT



Certains **titres, diplômes ou certifications professionnelles** peuvent donner droit à une **équivalence** et donc à une **dispense** d'épreuves, qu'il s'agisse :

- des tests techniques préalables à l'entrée en formation,
- des exigences préalables à la mise en situation pédagogique,
- ou des épreuves d'évaluation des blocs de compétences.

Le tableau ci-dessous reprend la liste complète des titres, diplômes ou certifications professionnelles concernés par une ou plusieurs équivalences.

Titres ou diplômes	Tests techniques	EPMSP	BC1/BC2/BC3	BC4	BC5
RNCP36661 Animateur de loisir sportif / Option JSJO	X Option JSJO	X Option JSJO	BC1	X	X
RNCP13711 Animateur de loisir sportif / Option JSJO	X Option JSJO	X Option JSJO	BC1		
RNCP36661 Animateur de loisir sportif / Option AGEE	X Option AGEE	X Option AGEE	BC2	X	X

VÉRIFICATION DES ÉQUIVALENCES ET DISPENSES D'ÉPREUVES DONT PEUT SE PRÉVALOIR LE CANDIDAT



Titres ou diplômes	Tests techniques	EPMSP	BC1/BC2/BC3	BC4	BC5
RNCP13711 Animateur de loisir sportif / Option AGEE	X Option AGEE	X Option AGEE	BC2		
RNCP36661 Animateur de loisir sportif / Option ARPO	X Option ARPO	X Option ARPO	BC3	X	X
RNCP13711 Animateur de loisir sportif / Option ARPO	X Option ARPO	X Option ARPO	BC3		
RNCP37191 BPJEPS spécialité APT	X 3 options	X 3 options	BC1/BC2/BC3	X	
RNCP37106 BPJEPS spécialité AF option cours collectifs	X Option AGEE	X Option AGEE	BC2	X	
RNCP28573 / RNCP28557 / fiches RNCP spécifiques BPJEPS spécialité éducateur sportif et animateur toutes mentions				X	

A LA RECHERCHE DE SA MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE



Informations pour votre mise en situation professionnelle :

✘ 80 heures de mise en situation professionnelle au sein d'une ou plusieurs structures (maximum 3).



✘ Votre tuteur doit obligatoirement être le même sur l'ensemble de ces structures.



✘ Les séances doivent être en cours collectifs.



✘ Comptez entre 4 et 5 heures d'investissement par semaine dont 3 heures en séance avec votre tuteur.



Nous vous conseillons d'identifier un tuteur intervenant dans des structures vous permettant de voir **un maximum d'activités diversifiées de l'option AGEE** :



Renforcement
musculaire



Techniques
cardio



Techniques
douces



Activités
d'expression

LES MISSIONS DU TUTEUR



Le tuteur CQP AGEE - Qui est-il ?

Dans le cadre de la formation CQP ALS, nous portons une **véritable attention** à la fonction de tuteur tout au long de l'accompagnement. Son rôle est primordial car il est un **acteur majeur** pour la réussite du parcours de formation du stagiaire.

Sa **mission** est avant tout **pédagogique** avec comme objectif le transfert des compétences en situation professionnelle. Pour vous, apprenant.e, c'est **un pilier** de votre parcours de formation qui doit aboutir à une **insertion professionnelle**.

Voyons ensemble le profil de votre tuteur !

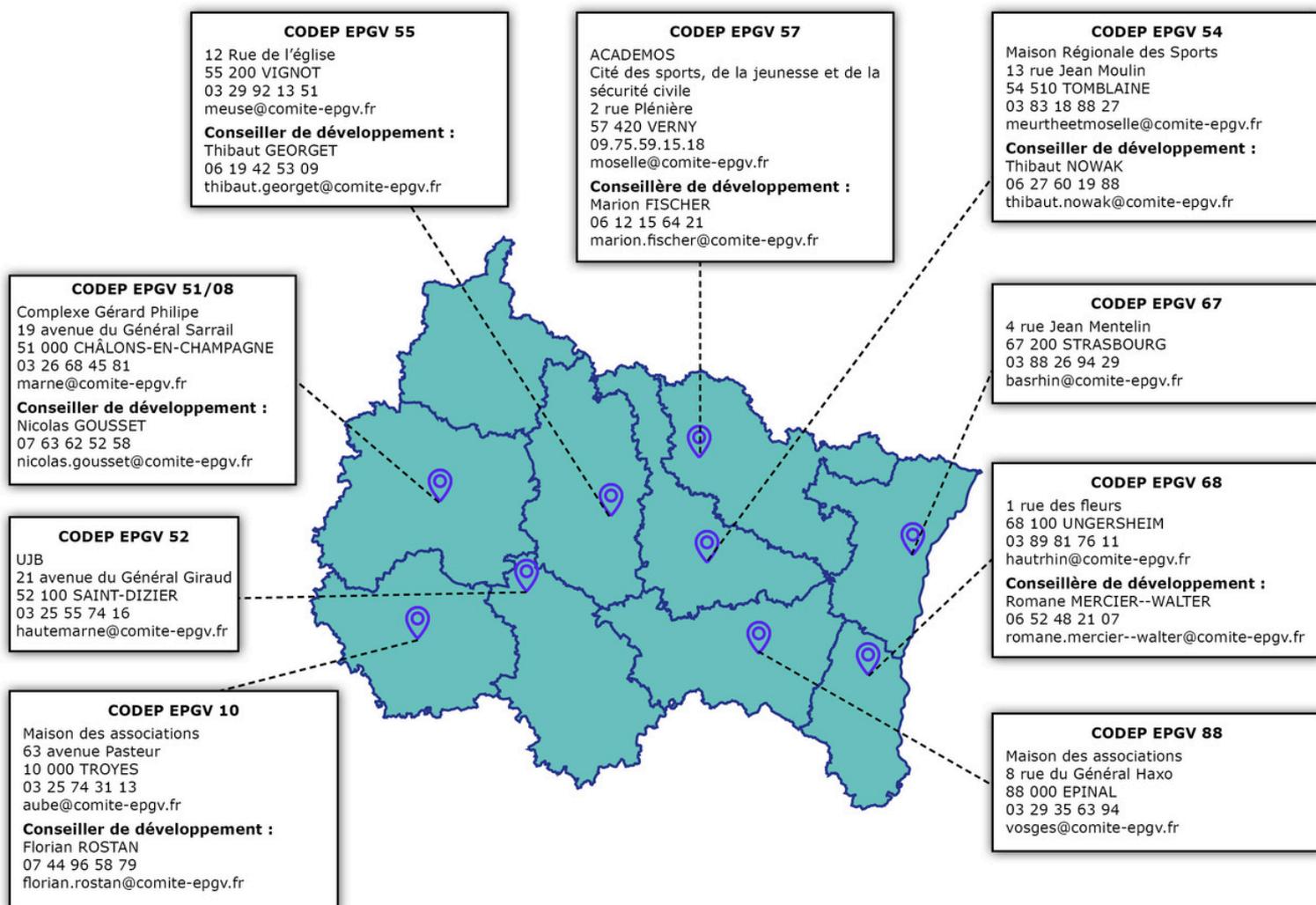


LE CODEP, VOTRE INTERLOCUTEUR DE PROXIMITÉ



Forts de leur **réseau associatif**, les Comités Départementaux EPGV (CODEP EPGV) peuvent vous accompagner dans vos démarches de **recherche de structures de mise en situation professionnelle**.

Prenez contact avec le CODEP de votre département pour plus d'informations !



Pourquoi choisir la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) pour me former au CQP ALS ?



1 Qualité de la formation

- ✘ Un réseau de 17 organismes de formation certifiés Qualiopi par l'AFNOR - organisme certificateur
- ✘ Nous vous accompagnons dans vos démarches administratives et de financement
- ✘ Des services qualifiés tout au long du dispositif de formation

- ✘ Des modalités de formation qui s'adaptent à votre rythme de vie
- ✘ Flexibilité et réactivité grâce à des contenus à distance et des classes virtuelles
- ✘ Une approche pédagogique centrée sur l'apprenant et qui se veut interactive, participative et immersive



2 Modalités de formation



3 Expertise métier

- ✘ Tous nos formateurs sont formés et certifiés dans le domaine de la pédagogie d'adulte
- ✘ Des formateurs sur le terrain et qui animent des séances d'activités physiques et sportives
- ✘ Des formateurs ayant une approche pédagogique innovante et participative

Notre promesse

Pourquoi choisir la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) pour me former au CQP ALS ?



Présence d'acteurs de proximité pour vous accompagner dans votre projet professionnel



Des tuteurs professionnels pour mettre en valeur votre montée en compétences



Une communauté d'animateurs actifs sur le terrain

4

Accompagnement personnalisé



Un maillage territorial sur l'ensemble du territoire avec plus de 4500 clubs affiliés à la FFEPGV



Des emplois au sein des structures EPGV à la sortie de la formation



Des structures départementales et régionales pour vous accompagner et faciliter l'insertion professionnelle



Une offre de plus de 50 formations pour continuer à se former et développer ses compétences



5

Emploi

" CHOISIR L'EDUCATION PHYSIQUE ET LA GYMNASTIQUE VOLONTAIRE POUR SE FORMER, C'EST FAIRE LE CHOIX DE L'ACCOMPAGNEMENT, DE L'EXPERTISE ET DE L'ADAPTATION PÉDAGOGIQUE EN FAVEUR DE VOTRE RÉUSSITE "

LA FFEPGV VOUS SOUHAITE LA MEILLEURE DES RÉUSSITES POSSIBLES !



Comité Régional d'Éducation Physique et de Gymnastique Volontaire Grand Est
Maison Régionale des Sports
13, rue Jean Moulin
54510 Tomblaine
03.83.18.87.27
grandest@comite-epgv.fr

